

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 286

présenté par
Mme Bregeon

ARTICLE 9 A

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« sujets »

le mot :

« enjeux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.